



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du 12 février 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- En exercice : 85
- Présents : 63
- Votants : 72

DATE :

- De convocation : 5 février 2020
- De l'affichage : 13 février 2020

L'an deux mil vingt, le mercredi treize février à 19h00 le conseil de communauté, dûment convoqué par monsieur le président, s'est assemblé à l'antenne de la communauté à Saint-Malo de la lande, sous la présidence de monsieur Jacky BIDOT président.

PRESENTS :

ALEXANDRE Gisèle	DUTERTRE Christian	LAURENT David	PAISNEL Gérard
AVENEL Max	FOSSARD Guy	LE MIERE Maud	PASERO Sylvie
BEAUFILS Erick	FOURNIER Delphine	LEBRET Paulette	PAYSANT Sophie
BELLAIL Rémy	GIRARD Hervé	LECONTE Marie-France	PERAULT Michel
BIDOT Jacky	GOUX Christian	LECROSNIER Jean	PERRODIN Jean-Pierre
BOSCHER Bernard	GOSELIN Béatrice	LEDOUX Dany	RAULT Jean-Benoît
BOUDIER Régis	GRIEU-LECONTE Valérie	LEDUC Josette	RIHOUEY Hubert
BOURDIN Jean-Dominique	GUEZOU Alain	LEFEVRE Didier	ROBIN Maurice-Pierre
COULON Gérard	GUILLE Hervé	LECLERC Marc	ROBIOLLE Hubert
COUSIN Jean-Manuel	HELAINÉ Daniel	LEMIERE Michel	SAVARY Etienne
D'ANTERROCHES Philippe	HENNEQUIN Claude	MACE Richard	SAVARY Serge
DAVID Catherine	HERME Michel	MALHERBE Bernard	THOREL Hervé
DOYERE Joël	JOUANNO Guy	MARIE Agnès	VAUGEOIS Philippe
DUBOSCQ Simonne	LAMY Daniel	MOREL Jacques	VILLAIN Annick
DUDOUIT Noëlle	LAMY Yves	NICOLLE Guy	VILQUIN Franck
DURAND Benoît		OUTREQUIN Patrick	YVON Nicolle

ABSENTS EXCUSES : Régine Doloue, Catherine De La Hougue (procuration donnée à Valérie Grieu-Leconte), Daniel Lefranc (procuration donnée à Daniel Hélaïne), Pierre-Marie Lamellière (procuration donnée à Christian Goux), Michel Davy de Virville (procuration donnée à Franck Vilquin), Claude Périer (remplacé par sa suppléante Marie-France Leconte), Eric de la Forcade (procuration donnée à Hervé Guille), Yves Louantier (procuration donnée à Michel Perault), Léon Falaise (remplacé par son suppléant Hervé Girard), Michel Canu (procuration donnée à Guy Nicolle), Pascale Benoist (remplacée par son suppléant Hervé Thorel), Patrick Leclerc, Nadège Delafosse, Sophie Lainé (procuration à Josette Leduc), Bruno Launay, Yves Lecoeur,

ABSENTS : Florent Delivert, Guy Geyelin, Marc Jouanne, Bernard Lejeune, Xia Leperchois, Jacques Marie, Valérie Renouf, Michel Romuald, Jean-Pierre Savary

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Agnès MARIE, désignée conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, remplit les fonctions de secrétaire

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2020

- 1- Label pays d'art et d'histoire : confirmation de l'engagement
- 2- Vote du budget primitif 2020 du budget Activités économiques et reprise anticipée des résultats
- 3- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA Delasse, reprise anticipée des résultats et actualisation des autorisations de programme
- 4- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA Gouville-artisanale et reprise anticipée des résultats
- 5- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA Saint Pierre, reprise anticipée des résultats et actualisation des autorisations de programme
- 6- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA château de la mare, reprise anticipée des résultats
- 7- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA Regnéville-sur-mer et reprise anticipée des résultats
- 8- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA Gouville-conchylicole et reprise anticipée des résultats
- 9- Vote du budget primitif 2020 du budget réseau eau de mer et reprise anticipée des résultats
- 10- Vote du budget primitif 2020 du budget SPANC et reprise anticipée des résultats
- 11- Vote du budget primitif 2020 GEMAPI et reprise anticipée des résultats
- 12- Détermination du produit de la taxe GEMAPI attendu pour 2020
- 13- Vote du budget primitif 2020 du budget Déchets et reprise anticipée des résultats
- 14- Vote des taux de TEOM 2020
- 15- Vote du budget primitif 2020 ADS et reprise anticipée des résultats
- 16- Vote du budget primitif 2020 du budget Augustines et reprise anticipée des résultats
- 17- Vote du budget primitif 2020 du budget Cinémas et reprise anticipée des résultats
- 18- Vote du budget primitif 2020 du budget Santé, reprise anticipée des résultats
- 19- Vote du budget primitif 2020 du budget général, reprise anticipée des résultats et actualisation des autorisations de programme
- 20- Vote des taux ménage et du taux de CFE
- 21- Actualisation de la provision pour risque de contentieux
- 22- Participation aux travaux d'urgence sur les communes littorales
- 23- Participation aux travaux d'urgence sur la commune de Gouville-sur-mer
- 24- Tableau des emplois
- 25- Mise en place d'une astreinte sur les gîtes de Tourville-sur-Sienne et Boisroger
- 26- Convention de services communs – direction des systèmes d'information et du numérique
- 27- Participation aux frais de scolarité – commune de Périers
- 28- Zone conchylicole de Gouville-sur-mer – convention avec ENEDIS
- 29- Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations au président
- 30- Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations au bureau
- 31- Questions diverses

Annexes :

- 1- Procès-verbal de la séance du 22 janvier 2020
- 2- Détail du budget primitif 2020 du budget Activités économiques et reprise anticipée des résultats 2019
- 3- Détail du budget primitif 2020 du budget ZA Delasse et reprise anticipée des résultats 2019
- 4- Détail du budget primitif 2020 du budget ZA Gouville-artisanale et reprise anticipée des résultats
- 5- Détail du budget primitif 2020 du budget ZA Saint Pierre et reprise anticipée des résultats 2019
- 6- Détail du budget primitif 2020 du budget ZA château de la mare et reprise anticipée des résultats
- 7- Détail du budget primitif 2020 du budget ZA Regnéville-sur-mer et reprise anticipée des résultats 2019
- 8- Détail du budget primitif 2020 du budget ZA Gouville-conchylicole et reprise anticipée des résultats 2019
- 9- Détail du budget primitif 2020 du budget ZA réseau eau de mer et reprise anticipée des résultats
- 10- Détail du budget primitif 2020 du budget SPANC et reprise anticipée des résultats 2019
- 11- Détail du budget primitif 2020 du budget GEMAPI et reprise anticipée des résultats 2019
- 12- Détail du budget primitif 2020 du budget Déchets et reprise anticipée des résultats 2019
- 13- Détail du budget primitif 2020 du budget ADS et reprise anticipée des résultats 2019
- 14- Détail du budget primitif 2020 du budget Augustines et reprise anticipée des résultats 2019

- 15- Détail du budget primitif 2020 du budget Cinéma et reprise anticipée des résultats 2019
- 16- Détail du budget primitif 2020 du budget Santé et reprise anticipée des résultats 2019
- 17- Détail du budget primitif 2020 du budget général et reprise anticipée des résultats 2019
- 18- Convention service commun de la direction des systèmes d'information

La totalité des documents budgétaires est téléchargeable à l'adresse suivante
<https://www.coutancesmeretbocage.fr/lesélus/les-éléments-budgétaires/>

Approbation du procès-verbal du 22 janvier 2020

- ⇒ Voir document en annexe
- ⇒ **Unanimité**

1- Label pays d'art et d'histoire

Créé en 1985, le label *ville & pays d'art et d'histoire* est attribué par le ministère de la culture pour reconnaître l'engagement des communes ou communautés de communes dans une politique de sensibilisation des habitants, visiteurs et jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. Le territoire correspondant à l'ancien pays de Coutances dispose de ce label depuis 1989. L'attribution du label est formalisé dans une convention qui détermine les engagements réciproques de l'Etat et des collectivités territoriales concernées.

Désormais, l'Etat entreprend de renégocier la convention régulièrement, en moyenne tous les dix ans. Ce dialogue est l'occasion de dresser le bilan de l'action menée et de déterminer les objectifs pour la période à venir.

Le territoire de Coutances mer et bocage dispose d'un patrimoine varié et remarquable. Des monuments emblématiques comme la cathédrale de Coutances, l'église Saint-Pierre, les châteaux de Gratôt, de Cerisy-la-Salle et de Regnéville-sur-mer, les fours à chaux de Regnéville-sur-Mer, le mausolée Letenneur ou le manoir du Taute marquent le territoire de leur empreinte. L'architecture balnéaire est très présente sur le littoral, notamment sur les stations d'Agon-Coutainville et d'Hauteville-sur-mer ainsi qu'au travers des cabines de Gouville-sur-mer. Si le patrimoine du bocage est plus discret, il n'en demeure pas moins remarquable avec d'importants corps de ferme, des habitations très caractéristiques en pierre du pays, et des constructions en masse à l'image de La Monterie située à Montpinchon.

Les paysages de collines et vallons parcourus par de nombreux cours d'eau, de haies organisées en bocage délimitant les parcelles et abritant de nombreux chemins creux, de landes, dunes et marais à proximité du littoral présente un caractère à la fois bucolique et pittoresque.

Un peu plus au nord, le territoire de la communauté de communes Côtes ouest centre Manche présente des caractéristiques similaires, avec quelques monuments majeurs comme le château de Pirou, l'abbatiale de Lessay, mais aussi des stations balnéaires et un arrière-pays bocager aux caractéristiques similaires. Ainsi, les territoires de Côtes ouest centre Manche et Coutances mer et bocage composent une unité paysagère, patrimoniale et historique au centre du Cotentin.

Depuis deux ans, de nombreux changements ont été opérés sur la gouvernance du pays d'art et d'histoire. Le service a été réintégré directement au sein des équipes de Coutances mer et bocage, de sorte à faciliter la gouvernance et le pilotage de la politique patrimoniale du territoire. Par ailleurs, suite à une mutation, l'animatrice de l'architecture et du patrimoine a quitté la collectivité.

Aujourd'hui, afin de réengager le processus de renégociation de la convention *pays d'art et d'histoire* avec l'Etat, il est nécessaire de réaffirmer l'engagement de Coutances mer et bocage dans cette démarche.

Il est proposé au conseil de communauté de confirmer l'engagement de Coutances mer et bocage pour porter et faire vivre le label *pays d'art et d'histoire*.

⇒ **Unanimité**

Arrivée de Jean-Manuel Cousin

2- Vote du budget primitif 2020 du budget activités économiques et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe Activités Economiques, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe Activités Economiques fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	581 973,24 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	637 854,69 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	55 881,45 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	157 822,33 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	213 703,78 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	1 533 663,89 €
Recettes d'investissement (hors 001)	1 798 412,26 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	264 748,37 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-619 892,02 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-355 143,65 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	355 143,65 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	9 216,98 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	139 999,30 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	130 782,32 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	224 361,33 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	213 703,78 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	213 703,78 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe activités économiques, ci-avant décrite
- d'approuver le budget primitif 2020 activités économiques

Monsieur JOUANNO regrette que le compte administratif ne soit pas votée par cette assemblée, car c'est un peu le quitus de la gestion actuelle.

⇒ **unanimité**

3- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA Delasse, actualisation des autorisations de programme et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA Delasse, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA Delasse fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPÉE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	39 500,00 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	39 500,00 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,00 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	0,00 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	0,00 €
Recettes d'investissement (hors 001)	36 624,96 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	36 624,96 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-53 369,90 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-16 744,94 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	16 744,94 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	16 744,94 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	0,00 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Actualisation des autorisations de programme

Les autorisations de programme ouvertes et leurs crédits de paiement associés doivent être actualisés au regard de la consommation réelle des crédits de paiement 2019 :

Numéro et libellé de l'AP	AP Votée	CP				
		2016	2017	2018	2019	2020
		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	CP 2020
Autorisation de programme n° 2015-01 Delasse : aménagement de la zone d'activités de Delasse	700 000 €	594 352 €	76 546 €	15 530 €	0 €	13 572 €
Total dépenses	700 000 €	594 352 €	76 546 €	15 530 €	0 €	13 572 €

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe ZA Delasse, ci-avant décrite
- d'approuver l'actualisation des autorisations de programme
- d'approuver le budget primitif 2020 ZA Delasse

⇒ **Unanimité**

Arrivée de Marc Leclerc

4- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA Gouville-artisanale et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L. 2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA Gouville Lotissement Artisanal, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA Gouville Lotissement Artisanal fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	1 852,00 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-1 852,00 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	0,00 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	-1 852,00 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	
Recettes d'investissement (hors 001)	
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,00 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-121 784,85 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-121 784,85 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	121 784,85 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	121 784,85 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
	-1 852,00 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	1 852,00 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe ZA Gouville-artisanale, ci-avant décrite
- d'approuver le budget primitif 2020 ZA Gouville-artisanale

⇒ **Unanimité**

5- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA saint Pierre, actualisation des autorisations de programme et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L. 2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA Saint-Pierre, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA Saint-Pierre fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	38 384,65 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	38 215,59 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	- 169,06 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	0,00 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	- 169,06 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	38 215,21 €
Recettes d'investissement (hors 001)	0,00 €
Résultat estimé de l'exercice	-38 215,21 €
Résultats antérieurs reportés	-27 189,99 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-65 405,20 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	65 405,20 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	65 405,20 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	- 169,06 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	169,06 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Actualisation des autorisations de programme

Les autorisations de programme ouvertes et leurs crédits de paiement associés doivent être actualisés au regard de la consommation réelle des crédits de paiement 2019 :

Numéro et libellé de l'AP	AP Votée	CP				
		2016	2017	2018	2019	2020
		Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	CP 2020
Autorisation de programme n°2016-01 ZA Saint-Pierre : aménagement de la zone artisanale Saint-Pierre - Travaux	392 000 €	149 259 €	151 682 €	3 635 €	32 052 €	55 372 €
Total dépenses	392 000 €	149 259 €	151 682 €	3 635 €	32 052 €	55 372 €

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe ZA saint Pierre, ci-avant décrite
- d'approuver l'actualisation des autorisations de programme
- d'approuver le budget primitif 2020 ZA saint Pierre

⇒ **Unanimité**

Arrivée de Simone Duboscq

6- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA château de la mare et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA du Château de la Mare, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA du Château de la Mare fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	62 819,18 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	62 819,18 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,00 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	0,00 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	28 106,24 €
Recettes d'investissement (hors 001)	42 006,49 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	13 900,25 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-113 970,96 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-100 070,71 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	100 070,71 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	100 070,71 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
	0,00 €
1) Prévission d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe ZA château de la mare, ci-avant décrite
- d'approuver le budget primitif 2020 ZA château de la mare

⇒ **Unanimité**

7- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA Regnéville-sur-mer et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA Regnéville, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA Regnéville fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	2 274,20 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	2 166,87 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-107,33 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	0,00 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	-107,33 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	12 997,64 €
Recettes d'investissement (hors 001)	
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-12 997,64 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	33 949,68 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	20 952,04 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	20 952,04 €
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-20 952,04 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	-107,33 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	107,33 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe ZA regnéville-sur-mer, ci-avant décrite
- d'approuver le budget primitif 2020 ZA Regnéville-sur-mer

Monsieur le président précise que cela fait plus de 6 mois que la commune et l'intercommunalité ont demandé au notaire la régularisation de la vente.

Monsieur Malherbe rappelle qu'il y a des difficultés pour vendre ces terrains car les permis de construire sont refusés car il manque un morceau de terrain pour assurer la continuité du bâti. La commune a acheté deux maisons et un terrain, pour 200 000 €, pour faciliter cette continuité.

Monsieur Jouanno demande si la vocation de cette zone restera artisanale.

Monsieur le président répond par l'affirmative.

⇒ **Unanimité**

8- Vote du budget primitif 2020 du budget ZA Gouville-conchylicole et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ZA Gouville Conchylicole, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ZA Gouville Conchylicole fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPÉE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	47 632,48 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	46 980,98 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-651,50 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	0,00 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	-651,50 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	14 573,57 €
Recettes d'investissement (hors 001)	35 315,83 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	20 742,26 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	82 197,70 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	102 939,96 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	102 939,96 €
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-102 939,96 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
	-651,50 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	651,50 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe ZA Gouville-conchylicole, ci-avant décrite
- d'approuver le budget primitif 2020 ZA Gouville-conchylicole

⇒ **Unanimité**

Arrivée de Béatrice GOSSELIN

9- Vote du budget primitif 2020 du budget réseau eau de mer et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L. 2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe Réseau Eau de Mer, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe Réseau Eau de Mer fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

BUDGET RESEAU EAU DE MER 2020	
REPRISE ANTICIPEE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	63 126,40 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	57 709,20 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-5 417,20 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	0,00 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	-5 417,20 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	10 987,15 €
Recettes d'investissement (hors 001)	14 441,58 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	3 454,43 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-19 927,30 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-16 472,87 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	16 472,87 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	0,00 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	0,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	16 472,87 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	-5 417,20 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	5 417,20 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans

la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe Réseau Eau de Mer, ci-avant décrite
- d'approuver le budget primitif 2020 du réseau eau de mer

Monsieur BELLAIL rappelle que ce budget a toujours été déficitaire. Si un moment nous n'y arrivons pas avec les pompes, soit nous faisons un prorata en fonction de la superficie des concessions, soit on laisse les conchyliculteurs gérer eux-mêmes le réseau. Mais il n'est pas normal que ce soit le contribuable qui finance ce réseau qui sert à des professionnels.

Monsieur le président approuve sur le fait que la situation ne pourra pas continuer ainsi. Une étude chiffrée a été réalisée, et ce sera à l'assemblée de choisir la solution à retenir. L'une des hypothèses est de refaire des travaux conséquents pour remettre à niveau le réseau. Monsieur le président indique qu'il ne pense pas qu'il sera possible de remettre ce réseau aux conchyliculteurs.

Monsieur Jouanno demande si, en attendant la réalisation des travaux, il ne serait pas possible de mettre en place des mesures conservatoires.

Monsieur le président indique que cela n'est pas si simple, car tous les conchyliculteurs n'utilisent pas ce réseau.

⇒ **A la majorité, Guy Jouanno et Guy Fossard s'abstenant, Rémy Bellail votant contre**

10- Vote du budget primitif 2020 du budget SPANC et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L. 2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe SPANC, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe SPANC fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

BUDGET SPANC 2020

REPRISE ANTICIPEE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	124 076,77 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	114 027,87 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-10 048,90 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	33 004,45 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	22 955,55 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	229 609,00 €
Recettes d'investissement (hors 001)	712 027,00 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	482 418,00 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-9 203,16 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	473 214,84 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	473 214,84 €
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	0,00 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	69 931,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	69 931,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-543 145,84 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	22 955,55 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	22 955,55 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe SPANC, ci-avant décrite.
- d'approuver le budget primitif 2020 du budget SPANC

⇒ **Unanimité**

11- Vote du budget primitif 2020 du budget GEMAPI et reprise anticipée des résultats 2019
Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe GEMAPI, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe GEMAPI fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

BUDGET GEMAPI 2020

REPRISE ANTICIPEE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	280 518,52 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	687 429,54 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	406 911,02 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	508 967,50 €
<i>Dont ex SM Soulles</i>	<i>4 593,05 €</i>
<i>Dont BA GEMAPI CMB</i>	<i>504 374,45 €</i>
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	915 878,52 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	99 439,02 €
Recettes d'investissement (hors 001)	207 858,36 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	108 419,34 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-156 290,64 €
<i>Dont ex SM Soulles</i>	<i>-3 989,94 €</i>
<i>Dont BA GEMAPI CMB</i>	<i>-152 300,70 €</i>
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-47 871,30 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	47 871,30 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
	137 197,41 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
	146 334,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	9 136,59 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	38 734,71 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
	915 878,52 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	38 734,71 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	877 143,81 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe GEMAPI, ci-avant décrite
- d'approuver le budget primitif 2020 GEMAPI

Monsieur JOUANNO souhaite comprendre quels sont les périmètres de compétences entre les différents acteurs (Etat, région, EPCI, communes, associations), qui décide quoi et qui paie quoi.

Monsieur le président précise que le plan d'endiguement est le préalable à la définition de la compétence. Le retrait de côte reste de la compétence des communes. Monsieur le président rappelle qu'il avait demandé que la compétence GEMAPI soit départementale.

Monsieur JOUANNO demande quelle est l'articulation entre les positions de l'Etat et les décisions des communes.

Monsieur GOUX indique que lorsque l'on travaille sur le littoral, nous sommes sur le domaine public maritime, à ce titre nous devons demander à l'Etat l'autorisation d'intervenir sur l'estran.

⇒ **Unanimité**

12- Détermination du produit de la taxe GEMAPI attendu pour 2020

La taxe relative à la GEMAPI relève de l'article 1530 bis du code général des impôts. L'article du CGI indique que le produit de la taxe est fixé avant le 1^{er} octobre pour application l'année suivante par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Il s'agit d'une taxe additionnelle aux taxes d'habitation, foncières et de cotisation foncière des entreprises dont les taux additionnels sont déterminés à partir du produit fixé par la collectivité.

La taxe GEMAPI est affectée au financement de la seule compétence GEMAPI. Elle est plafonnée ; son montant ne peut être supérieur au produit maximal de 40€ x le nombre d'habitants de la Communauté de communes.

Il est proposé au conseil communautaire de fixer à 600 000€ le montant du produit de fiscalité GEMAPI attendu pour 2020.

⇒ **Unanimité**

13- Vote du budget primitif 2020 du budget Déchets et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe Déchets Ménagers, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe Déchets Ménagers fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	4 557 653,93 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	4 427 499,72 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-130 154,21 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	505 263,56 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	375 109,35 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	334 572,75 €
Recettes d'investissement (hors 001)	124 271,44 €
Résultat estimé de l'exercice	-210 301,31 €
Résultats antérieurs reportés	324 376,63 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	114 075,32 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	114 075,32 €
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	2 919,00 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	0,00 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	-2 919,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-111 156,32 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	375 109,35 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	375 109,35 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe Déchets, ci-avant décrite
- d'approuver le budget primitif 2020 Déchets

Monsieur COULON dit que dire que le budget ordures ménagères diminuera à l'avenir serait mentir. Cette année, la TGAP est à 18€ par tonne enfouie, l'année prochaine elle sera à 30 €. Par ailleurs, nous aurons l'obligation de faire plus de tri.

Pour le Point fort, entre 2018 et 2020, il y a – 400 000 € sur la revente des matériaux, sans préjugé de ce qui va se passer à partir de la fin du mois de juin avec la fermeture de l’usine de Rouen. Pour se faire enlever le bois classe B, il faut payer 90 € la tonne, alors que récemment encore le tarif était de 40 €.

Monsieur le président indique que l’augmentation de la taxe d’enlèvement des ordures ménagères sera probablement nécessaire en 2021. Des travaux d’urgence seront réalisés sur la déchetterie de Gratot. Il faudra d’ailleurs repenser cette déchetterie à relativement court terme.

Départ de Jean-Pierre Perrodin qui donne pouvoir à Jean-Benoît Raul pour la suite de la réunion.

⇒ **Unanimité**

14- **Vote du taux de TEOM 2020**

Zonages

La composition des zones est la suivante (délibération du 25/09/2019) :

Zone 1	La Baleine, Belval, Brainville, Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Cametours, Camprond, Cerisy-la-Salle, Courcy, Gavray-sur-Sienne (Gavray – campagne, Le Mesnil-Amand, Le Mesnil-Rogues, Sourdeval-les-Bois), Quettreville-sur-Sienne (Contrières, Guéhébert, Trelly, Hyenville, Hérenguerville), Gratot, Grimesnil, Gouville-sur-mer (Boisroger, Servigny, Montsurvent), Hambye – campagne, Hauteville la Guichard, Heugueville-sur-Sienne, Lengronne, , Le Mesnil-Garnier, Le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Montcuit, Monthuchon, Montpinchon, Muneville-le-Bingard, Nicorps, Notre Dame de Cenilly, Orval-sur-Sienne, Ouville, Roncey, , Saint-Denis le Gast, Saint-Denis le Vêtu, Saint-Malo de la Lande, Saint-Martin de Cenilly, Saint-Pierre de Coutances, Saint-Sauveur-village (Ancteville, Le Mesnilbus, La Ronde Haye, Saint-Sauveur-Lendelin – campagne, Saint-Michel de la Pierre, Saint-Aubin du Perron, Vaudrimesnil), Saussey, Savigny, Tourville s/Sienne, La Vendelée, Ver.
Zone 2	Annoville, Blainville-sur-mer, Gavray-sur-Sienne (Gavray – bourg), Hambye – bourg, Hauteville s/mer, Lingreville, Quettreville-sur-Sienne (Quettreville), Regnéville-sur-mer, Gouville-sur mer (Anneville sur Mer)
Zone 3	Gouville-sur-mer (Gouville), Montmartin s/mer , Saint-Sauveur-Village (Saint-Sauveur Lendelin – bourg)
Zone 4	Coutances
Zone 5	Agon-Coutainville

Taux de TEOM cibles

Les taux cibles votés en 2019 restent inchangés :

Zone	Niveau de service	Taux TEOM cible
Zone 1	communes ne bénéficiant que d'une collecte hebdomadaire des ordures ménagères	9.0 %
Zone 2	communes bénéficiant d'une collecte supplémentaires en période estivale	9.5 %
Zone 3	Montmartin s/m + St Sauveur Villages bourg (2 collectes hebdomadaires des ordures ménagères toute l’année) Gouville s/m (1 collecte hebdomadaire des ordures ménagères + 1 en période estivale + déchets verts en porte à porte)	10.0 %

Zone 4	Coutances (2 collectes hebdomadaires des ordures ménagères toute l'année + emballages en porte à porte)	10.5 %
Zone 5	Agon-Coutainville (2 collectes hebdomadaires des ordures ménagères toute l'année + 1 en période estivale + déchets verts en porte à porte)	11.0%

Taux de TEOM 2020

Un lissage de 10 ans a été voté lors du Conseil communautaire du 13/02/2019. Le tableau ci-après présente :

- les évolutions de taux par commune, par rapport aux taux actuels, et par rapport aux taux cible
- les taux 2020 de TEOM par commune et secteur

Commune	Zone	Taux cible	10	2018	2019	2020
Agon Coutainville	5	11,00%	0,020%	10,80%	10,82%	10,84%
Annville	2	9,50%	-0,284%	12,34%	12,06%	11,77%
Belval	1	9,00%	-0,106%	10,06%	9,95%	9,85%
Blainville s/m	2	9,50%	0,064%	8,86%	8,92%	8,99%
Brainville	1	9,00%	0,036%	8,64%	8,68%	8,71%
Bricqueville-la-Blouette	1	9,00%	0,231%	6,69%	6,92%	7,15%
Camberton	1	9,00%	0,167%	7,33%	7,50%	7,66%
Cametours	1	9,00%	-0,117%	10,17%	10,05%	9,94%
Camprond	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Cerisy	1	9,00%	-0,103%	10,03%	9,93%	9,82%
Courcy	1	9,00%	0,207%	6,93%	7,14%	7,34%
Coutances	4	10,50%	0,246%	8,04%	8,29%	8,53%
Gavray-partie bourg	2	9,50%	0,014%	9,36%	9,37%	9,39%
Gavray-partie campagne	1	9,00%	-0,036%	9,36%	9,32%	9,29%
Gavray-partie Le Mesnil Amand	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%
Gavray-partie Le Mesnil Rogues	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%
Gavray-partie Sourdeval les bois	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%
Gouville sur mer	3	10,00%	0,060%	9,40%	9,46%	9,52%
Gouville sur mer - partie Boisroger	1	9,00%	0,036%	8,64%	8,68%	8,71%
Gouville sur mer - partie Anneville sur mer	2	9,50%	-0,303%	12,53%	12,23%	11,92%
Gouville sur mer - partie Montsurvent	1	9,00%	0,036%	8,64%	8,68%	8,71%
Gouville sur mer - partie Servigny	1	9,00%	0,036%	8,64%	8,68%	8,71%
Gratot	1	9,00%	0,014%	8,86%	8,87%	8,89%
Grimesnil	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%
Hambye-bourg	2	9,50%	0,013%	9,37%	9,38%	9,40%
Hambye-campagne	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%
Hauteville la Guichard	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Hauteville s/mer	2	9,50%	-0,339%	12,89%	12,55%	12,21%
Heugueville s/S	1	9,00%	0,014%	8,86%	8,87%	8,89%
La Baleine	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%
Vendlée	1	9,00%	0,036%	8,64%	8,68%	8,71%
Le Mesnil Garnier	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%
Le Mesnil Villeman	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%

Commune	Zone	Taux cible	10	2018	2019	2020
Lengronne	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%
Lingreville	2	9,50%	-0,284%	12,34%	12,06%	11,77%
Montaigu les bois	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%
Montcuit	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Monthuchon	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Montmartin sur Mer	3	10,00%	-0,400%	14,00%	13,60%	13,20%
Montpinchon	1	9,00%	-0,100%	10,00%	9,90%	9,80%
Muneville le Bingard	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Nicorps	1	9,00%	0,218%	6,82%	7,04%	7,26%
Notre Dame de Cenilly	1	9,00%	-0,116%	10,16%	10,04%	9,93%
Orval s/s	1	9,00%	-0,236%	11,36%	11,12%	10,89%
Ouville	1	9,00%	-0,115%	10,15%	10,04%	9,92%
Quettreville sur Sienne-partie Quettreville	2	9,50%	-0,284%	12,34%	12,06%	11,77%
Quettreville sur Sienne-partie Hyenville	1	9,00%	-0,236%	11,36%	11,12%	10,89%
Quettreville sur Sienne-partie Contrières	1	9,00%	-0,236%	11,36%	11,12%	10,89%
Quettreville sur Sienne-partie Guéhébert	1	9,00%	-0,125%	10,25%	10,13%	10,00%
Quettreville sur Sienne-partie Hérenguerville	1	9,00%	-0,236%	11,36%	11,12%	10,89%
Quettreville sur Sienne-partie Trelly	1	9,00%	-0,236%	11,36%	11,12%	10,89%
Regnéville s/mer	2	9,50%	-0,284%	12,34%	12,06%	11,77%
Roncey	1	9,00%	-0,105%	10,05%	9,95%	9,84%
Saussey	1	9,00%	0,162%	7,38%	7,54%	7,70%
Savigny	1	9,00%	-0,100%	10,00%	9,90%	9,80%
St Denis le Gast	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%
St Denis le Vêtu	1	9,00%	-0,127%	10,27%	10,14%	10,02%
St Malo de la lande	1	9,00%	0,036%	8,64%	8,68%	8,71%
St Martin de Cenilly	1	9,00%	-0,114%	10,14%	10,03%	9,91%
Saint Pierre de Coutances	1	9,00%	0,255%	6,45%	6,71%	6,96%
Saint Sauveur Villages-partie bourg	3	10,00%	-0,090%	10,90%	10,81%	10,72%
Saint Sauveur Villages-partie campagne	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Saint-Sauveur-Villages -partie Ancteville	1	9,00%	0,036%	8,64%	8,68%	8,71%
Saint-Sauveur-Villages -partie La Rondehaye	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Saint-Sauveur-Villages -partie Le Mesnilbus	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Saint-Sauveur-Villages -partie St Aubin du Perron	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Saint-Sauveur-Villages -partie St Michel de la Pierre	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Saint-Sauveur-Villages -partie Vaudrimesnil	1	9,00%	-0,190%	10,90%	10,71%	10,52%
Tourville sur Sienne	1	9,00%	0,014%	8,86%	8,87%	8,89%
Ver	1	9,00%	-0,037%	9,37%	9,33%	9,30%

Il est proposé au conseil de communauté :

- d'approuver les taux de TEOM cibles
- d'approuver les taux de TEOM 2020

Monsieur Bellail estime qu'il serait plus responsable d'avoir une petite augmentation du taux cette année pour que l'augmentation soit moins forte l'année prochaine.

Monsieur le président indique que, sans les recettes exceptionnelles, nous l'aurions proposé. Il indique que la question s'est posée, mais compte-tenu de la possibilité de financer ce budget sans recourir à une hausse de fiscalité, il estime que c'est plutôt à la nouvelle mandature de faire ces choix.

Monsieur RAULT indique que, ce qui sera important, ce sera de revoir le lissage des taux et la durée. Il serait bon que l'ensemble du territoire paie la même chose.

Monsieur Jouanno souhaite, avant le vote des taux, avoir le retour du groupe de travail pour définir la politique que nous souhaitons en matière de déchets.

Monsieur le président indique que le groupe de travail est en train d'élaborer le diagnostic.
Madame Pasero indique qu'elle s'était abstenue sur la composition des zones. Elle indique également qu'il avait été évoqué de calculer un coût collecte qui serait plus pertinent que d'établir les taux sur les fréquences de collecte.

⇒ **Unanimité**

15- Vote du budget primitif 2020 du budget ADS et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe ADS, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe ADS fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

BUDGET SERVICE ADS 2020

REPRISE ANTICIPÉE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	212 464,13 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	212 101,01 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-363,12 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	1 466,38 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	1 103,26 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	
Recettes d'investissement (hors 001)	
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	0,00 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	
D - Solde d'exécution N-1 estimé	0,00 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	0,00 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	0,00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
	1 103,26 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 103,26 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe ADS, ci-avant décrite.
- d'approuver le budget primitif 2020 du budget ADS

⇒ **Unanimité**

16- Vote du budget primitif 2020 du budget Augustines et reprise anticipée des résultats 2019**Reprise anticipée des résultats 2019**

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe Augustines, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe Augustines fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

BUDGET AUGUSTINES 2020

REPRISE ANTICIPEE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	186 100,38 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	203 591,39 €
A - Résultat estimé de l'exercice	17 491,01 €
B - Résultats antérieurs reportés	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	17 491,01 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	89 265,95 €
Recettes d'investissement (hors 001)	103 606,31 €
Résultat estimé de l'exercice	14 340,36 €
Résultats antérieurs reportés	-74 971,79 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-60 631,43 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	60 631,43 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	
Restes à réaliser N-1 (recettes)	
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	0,00 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	60 631,43 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	17 491,01 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	17 491,01 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	0,00 €

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe Augustines, ci-avant décrite.
- d'approuver le budget primitif 2020 du budget Augustines

⇒ **Unanimité**

Arrivée d'Yves LAMY

17- Vote du budget primitif 2020 du budget cinémas et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe Cinémas, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe Cinémas fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	266 242,87 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	300 926,37 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	34 683,50 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	34 683,50 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	172 296,90 €
Recettes d'investissement (hors 001)	166 197,10 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-6 099,80 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-28 266,45 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-34 366,25 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	34 366,25 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	71 208,00 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	71 577,65 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	369,65 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	33 996,60 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	34 683,50 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	33 996,60 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	686,90 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe cinémas, ci-avant décrite
- d'approuver le budget primitif 2020 cinémas

⇒ **Unanimité**

18- Vote du budget primitif 2020 du budget Santé et reprise anticipée des résultats 2019**Reprise anticipée des résultats 2019**

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Annexe Santé, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Annexe Santé fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPÉE	
(si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	278 404,30 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	470 663,93 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	192 259,63 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	192 259,63 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	246 629,86 €
Recettes d'investissement (hors 001)	1 566 210,19 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	1 319 580,33 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	-1 775 954,67 €
D - Solde d'exécution N-1 estimé	-456 374,34 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	456 374,34 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	36 186,63 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	262 798,70 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 (4)	226 612,07 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	229 762,27 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	192 259,63 €
1) Prévision d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	192 259,63 €
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche

décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Budget primitif 2020

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget Annexe santé, ci-avant décrite
- d'approuver le budget primitif 2020 santé

Monsieur Jouanno demande quel est le taux d'occupation des différents locaux car il semblerait que certains professionnels de santé exercent à plusieurs endroits.

Monsieur le président indique que les locaux sont bien remplis. Il précise que certains professionnels travaillent effectivement également en dehors de Coutances mer et bocage, c'est par exemple le cas des ophtalmologues du PSLA qui viennent d'un cabinet d'Avranches.

⇒ **Unanimité**

19- Vote du budget primitif 2020 du budget général, actualisation des autorisations de programme et reprise anticipée des résultats 2019

Reprise anticipée des résultats 2019

L'article L2311-5 du CGCT permet cependant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnelle (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2019 (établis par l'ordonnateur),
- et, soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

En l'occurrence, pour le Budget Général, ces 3 documents ont été transmis et visés par le Comptable de la Communauté.

La synthèse d'exécution budgétaire du Budget Général fait apparaître les résultats suivants, qu'il est proposé d'affecter :

REPRISE ANTICIPEE (si le compte administratif n'a pas été voté)	
Résultat de fonctionnement N-1	
Dépenses de fonctionnement (hors 002)	27 618 923,60 €
Recettes de fonctionnement (hors 002)	27 789 366,29 €
A - <u>Résultat estimé de l'exercice</u>	170 442,69 €
B - <u>Résultats antérieurs reportés</u>	3 123 516,64 €
C - Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	3 293 959,33 €
(si C est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Investissement	
Dépenses d'investissement (hors 001)	4 779 147,85 €
Recettes d'investissement (hors 001)	3 280 205,28 €
<u>Résultat estimé de l'exercice</u>	-1 498 942,57 €
<u>Résultats antérieurs reportés</u>	828 765,38 €
D - <u>Solde d'exécution N-1 estimé</u>	-670 177,19 €
R 001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	
D 001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	670 177,19 €
Restes à réaliser N-1 (dépenses)	1 235 471,20 €
Restes à réaliser N-1 (recettes)	2 972 666,40 €
E - <u>Solde des restes à réaliser</u> <u>d'investissement N-1 (4)</u>	1 737 195,20 €
Besoin de financement (avec Restes à réaliser) = F = D + E	-1 067 018,01 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	3 293 959,33 €
1) Prévission d'affectation en réserves	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	
2) Report en fonctionnement	
R 002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	3 293 959,33 €
D 002 Résultat de fonctionnement reporté (déficit)	

Si le compte administratif 2019 fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2020.

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2020, proposé au cours de cette même séance, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Actualisation des autorisations de programme

Les autorisations de programme ouvertes et leurs crédits de paiement associés doivent être actualisés au regard de la consommation réelle des crédits de paiement 2019 :

Numéro et libellé de l'AP		AP Votée	CP				
			2017	2018	2019	2020	2021
			Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	CP 2020	CP 2021
2019-01 BG	Gymnase de Montmartin-sur-Mer	1 800 000 €			68 570 €	1 000 000 €	731 430 €
Total dépenses		1 800 000 €	0 €	0 €	68 570 €	1 000 000 €	731 430 €

Budget primitif 2020

I. 2019 : le budget communautaire maintient le cap

1. Ratios 2019

Le niveau de CAF nette présenté lors du Débat d'orientations budgétaires (DOB) s'appuyait sur une projection du futur compte administratif 2019 en date du 29/11/2019. Les résultats définitifs de l'exercice 2019 sont meilleurs que ceux escomptés en fin d'année :

<u>CA PREVISIONNEL 2019</u>	<u>DOB (données au 29/11/2019)</u>	<u>RESULTAT 2019*</u>	<u>ECARTS</u>
CAF BRUTE	2 194 538 €	2 656 479 €	461 941,00 €
CAF NETTE	1 351 393 €	1 809 976 €	458 583,00 €
RATIO DE DESENETTEMENT	2,8	2,3	

* avec reprise anticipée des résultats

Dépenses

-L'écart concerne essentiellement les dépenses au chapitre 011 (4.7M€ en exécution contre 4.9M€ projetés dans le rapport d'orientations budgétaires). Certains postes de dépenses (entretien des bâtiments, de la voirie, études, publications, maintenance informatique) s'avèrent inférieurs aux projections de fin d'année. Ces lignes budgétaires ont été réétudiées dans le cadre du projet de budget 2020.

-Les dépenses de personnel (services communs) sont également inférieures aux projections de fin d'année, mais cette diminution des dépenses est neutralisée par celle des recettes associées (refacturations des agents mis à disposition).

- Faute de justificatifs, le reversement de la Taxe de séjour 2019 n'a pas pu être reversé en intégralité sur l'exercice 2019 ; une part de la Taxe de séjour 2019 sera donc reversée en 2020.

Recettes

-Les recettes fiscales définitives sont supérieures de +140k€ aux projections du ROB (effet rôles supplémentaires et taxe de séjour, notamment).

-Une partie participations des familles aux services enfance jeunesse ne sera comptabilisée que sur l'exercice 2020 (150k€ minimum)

2. Synthèse des réalisations 2019

5.1 M€ de dépenses d'équipement ont été engagées en 2019 (3.9 M€ ont été exécutées et 1.2M€ de constituent des restes à réaliser 2019).

Les principales réalisations concernent :

-les **équipements sportifs et scolaires**

-le **numérique** (infrastructures, matériel et fonds de concours versé à Manche numérique)

-l'**économie** (opération collective de modernisation des commerces)

-le **PLUI**,

-les **projets communaux** (fonds de soutien et fonds de concours versés aux communes),

-les opérations pour comptes de tiers (suppression du passage à niveau de Belval et diagnostic des eaux usées et des eaux pluviales sur le secteur de Montmartin-sur-mer).

Le détail des principales réalisations figure dans le ROB.

II. 2020 : un budget ambitieux

Les orientations budgétaires du budget primitif ont pour objectif de garantir une capacité d'autofinancement nette prévisionnelle de 1.250M€ *avant prise en compte de la provision pour contentieux (157k€)*. Cette CAF doit être reconduite chaque année pour permettre la réalisation du plan pluriannuel d'investissement.

Pour mémoire, 1€ de fonctionnement équivaut à 9€ d'investissement sur 10 ans. En l'état 150K€ de moins en fonctionnement prive Coutances mer et bocage d'un emprunt de 1,3 M€ sur 10 ans (taux 2019).

1. Un budget de fonctionnement au service des enjeux de demain

Dépenses

Au-delà de l'inflation (**+80K€** pour un budget de 5.6M€), l'évolution des charges au chapitre 011 (+530k€ par rapport au budget total 2019) s'explique par de nouvelles missions et le dynamisme de certains services :

- **Les actions en faveur de la transition écologique : +170k€**
 - Etudes PCAET et stratégie mobilité (100k€, subventionnées à 50%)
 - Etudes liées au contrat de transition écologique, communication CTE, démarche de développement durable interne (70k€)

- **Les actions PESL : +60k€**

- **L'augmentation des dépenses de certains accueils périscolaires et ALSH (+92k€)**, justifiée par la hausse de la fréquentation des structures et compensée par de nouvelles recettes.

Les charges « subies » (+134k€) expliquent le reste de l'évolution :

- Externalisation de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (+80k€)
- Recours à un prestataire privé pour assurer le transport des jeunes suite aux dysfonctionnements du bus de l'office de la jeunesse (+ 40k€)
- Frais de transport et de location liés aux travaux sur les gymnases de Montmartin-sur-mer et Saint-Sauveur-Villages (14k€)

L'augmentation de la masse salariale est compensée par celle des refacturations ; nette de recettes, l'évolution de la masse salariale est inférieure à 2%.

Le chapitre 65 évolue sous l'effet de la dynamique des contributions (augmentation des participations au SDIS, de l'enveloppe de subventions aux associations, de la participation au CCAS) et des participations aux budgets annexes.

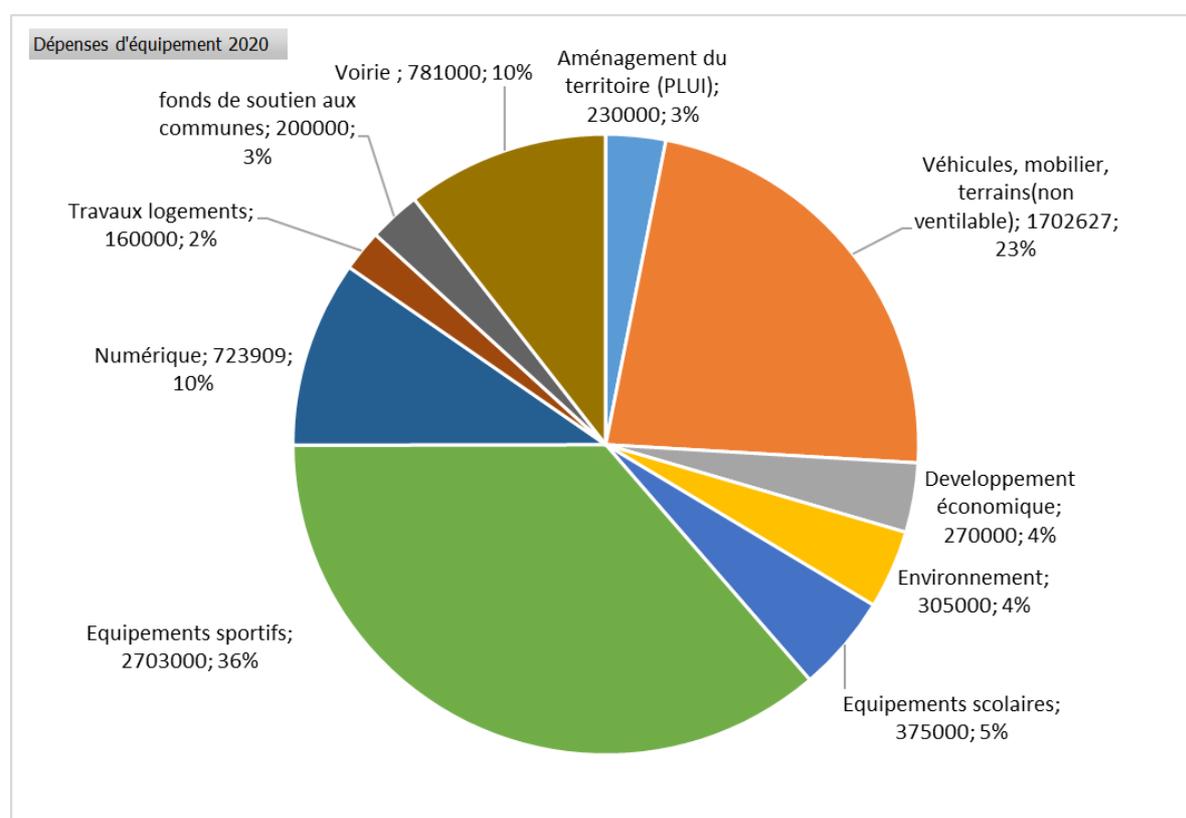
Recettes

Les recettes évoluent sous l'effet des subventions associées aux études (chapitre 011), de la dynamique des bases fiscales, de la révision de certains tarifs et de l'augmentation de la fréquentation des accueils périscolaires et ALSH. Comme indiqué ci-avant, une partie des recettes 2019 liées aux services enfance jeunesse va glisser sur l'exercice 2020.

Les impacts de la réforme de la TH sur les recettes fiscales communautaires ne sont toujours pas connus. Selon les échanges avec la Direction générale des finances publiques, les conséquences de la réforme pourraient n'être appréhendées qu'en 2021.

2. Projets d'investissement 2020

7.5M€ de crédits nouveaux sont proposés au budget.



Ces projets (détaillés dans le rapport d'orientations budgétaires) seront financés par :

- La CAF nette prévisionnelle
- 1.126 M€ de subventions
- 600k€ de fonds de concours
- 522k€ de FCTVA
- 2.5M€ d'emprunts affectés
-

La section d'investissement du budget 2020 est excédentaire de 300 000€. Cet excédent constitue une provision au regard de l'incertitude pesant sur les recettes fiscales 2020 (réforme de la TH).

⇒ Synthèse budgétaire en annexe

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la reprise anticipée des résultats 2019 du Budget général, ci-avant décrite
- d'approuver l'actualisation des autorisations de programme
- d'approuver le budget primitif 2020 du budget général

Monsieur Jouanno demande si les subventions potentielles nécessaires à la clôture des budgets annexes font l'objet de provisions.

Monsieur Vilquin répond qu'il n'est pas fait de provision pour la clôture des budgets annexes.

Monsieur Rault demande si, dans les projets d'équipement, la participation à la construction de la nouvelle caserne de Quetteville est prévue.

Monsieur Vilquin précise qu'il est proposé que cette participation soit inscrite aux budgets 2021 et 2022, en accord avec le SDIS.

⇒ **Unanimité**

20- Vote des taux ménages et du taux de CFE

Le conseil communautaire fixe chaque année les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et de la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Les bases fiscales prévisionnelles 2020 de la Communauté seront connues en mars 2020.

Au regard de l'évolution physique moyenne des bases et de la revalorisation liée au taux d'inflation, le produit attendu sur la fiscalité directe, nécessaire à son équilibre, s'établirait à 13.2M€.

Il est proposé de reconduire les taux communautaires en vigueur, à savoir :

- 10.38% pour la taxe d'habitation
- 9.86% pour la taxe sur le foncier bâti
- 20.64% pour la taxe sur le foncier non bâti
- 22.35% pour la CFE

Il est proposé au conseil communautaire de fixer les taux communautaires comme suit :

- Taux de taxe d'habitation : 10.38 %
- Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 9.86 %
- Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 20.64 %
- Taux de cotisation foncière des entreprises : 22.35%

⇒ **Unanimité**

21- Actualisation de la provision pour risque de contentieux

La commune de Quetteville-sur-Sienne a déposé un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen contre la délibération n°12 du 5 décembre 2018 relative à la fixation des attributions de compensation.

L'article R.2321-2 du CGCT rend obligatoire la constitution d'une provision par délibération de l'assemblée délibérante dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la collectivité.

Cette provision pour risque doit correspondre au montant estimé par la collectivité de la charge de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru.

La provision donne lieu à reprise à hauteur de son montant lorsqu'elle est devenue sans objet, c'est-à-dire en cas de réalisation du risque ou lorsque ce risque n'est plus susceptible de se réaliser.

L'assemblée délibérante détermine le montant de la provision, dont le suivi et l'emploi sont retracés sur l'état des provisions constituées joint au budget primitif et au compte administratif. Elle délibère sur la reprise des provisions constituées.

Au regard de la durée d'instruction du contentieux, la provision prend en compte le non recouvrement des attributions de compensation dues par la commune de Quettreville-sur-Sienne sur les exercices 2017, 2018, 2019 et 2020 soit 583 662,55 €. Sur le budget 2020, la provision est de 157 381.37€.

La constitution des provisions en droit commun constituent des opérations d'ordre semi budgétaires regroupées au sein d'opérations réelles. Elles sont retracées, en dépenses, au chapitre 68 « Dotations aux provisions » et en recettes, au chapitre 78 « Reprises sur provision ». Seule la prévision de dépense au compte 68 apparait au budget. La contrepartie en recette d'investissement n'apparait pas dans les prévisions budgétaires mais est retracée par le comptable public. La non-budgétisation de la recette permet une mise en réserve de la dotation, laquelle reste disponible pour financer la charge induite par le risque.

Il est proposé au conseil de communauté d'approuver le montant de la dotation aux provisions pour risques de 583 662,55 euros.

⇒ **Unanimité**

22- Participation aux travaux d'urgence sur les communes littorales

Les communes littorales sont régulièrement amenées à prendre des mesures d'urgence pour protéger les biens et les personnes contre les assauts de la mer à court terme. En attendant que les systèmes d'endiguement soient définis, il est proposé que Coutances mer et bocage accompagne ces communes selon les conditions suivantes :

- Coutances mer et bocage apporte un financement à hauteur d'un tiers du montant HT des dépenses ;
- La maîtrise d'ouvrage de ces opérations serait réalisée par les communes ;
- Coutances mer et bocage doit être sollicitée préalablement au démarrage des travaux.

Pour l'année 2020, une enveloppe budgétaire de 400 000 € a été prévue à cette fin sur le budget GEMAPI.

Il est proposé au conseil de communauté d'approuver ce dispositif.

Monsieur le président indique que madame la ministre de la transition écologique et solidaire doit venir en visite sur Coutances mer et bocage vendredi prochain.

Monsieur Rault indique que Coutances mer et bocage serait préalablement consultée, quelle commission sera consultée ?

Monsieur le président indique que Christian Goux suit ces dossiers. L'objectif est que Christian Goux puisse se rendre sur place avec quelques élus et se mettre d'accord sur les travaux à réaliser avec les élus municipaux.

Monsieur D'Anterroches demande si le département peut participer.

Monsieur le président répond par la négative. Toutefois, il indique que le département s'inquiète de ces sujets.

Madame Ledoux demande si les premiers qui demande sont les premiers servis, si l'enveloppe est consommée.

Monsieur le président indique qu'il s'agit d'une enveloppe d'urgence. Il précise que si une catastrophe survient, nous débloquerons des fonds supplémentaires, le budget GEMAPI le permettant.

Monsieur Boscher indique qu'il va falloir beaucoup communiquer sur ce sujet-là. Il regrette également que l'Etat ne s'engage pas beaucoup.

Monsieur le président indique que la solidarité doit jouer et que certaines communes de l'intérieur peuvent aussi être concernées par des inondations.

Monsieur Hermé indique être choqué par le fait de mettre des enrochements qui devront être enlevés à l'avenir. Il estime qu'il faut tout faire pour garder ces enrochements.

Monsieur le président indique qu'une montée des eaux aura lieu, quoique l'on fasse. Sur certains sites, nous savons que la seule solution à long terme c'est la relocalisation. Cependant, il est nécessaire de gérer l'urgence et de protéger les biens et les personnes à court terme.

⇒ **Unanimité**

23- Participation aux travaux d'urgence sur la commune de Gouville-sur-mer

Des travaux d'urgence doivent être menés sur la commune de Gouville-sur-mer, pour un montant estimé à 170 000 € HT. Selon la règle décrite ci-dessus, la participation de la communauté de communes, correspondant à un tiers, s'élèverait à 56 600 €.

Il est proposé au conseil de communauté :

- d'approuver le versement d'une participation correspondant à un tiers des dépenses HT engagées par la commune de Gouville-sur-mer pour les travaux d'urgence à mener sur son littoral ;
- d'autoriser monsieur le président à signer la convention correspondante.

⇒ **Unanimité**

24- Tableau des emplois

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc à l'organe délibérant de créer les emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services. Chaque délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Le tableau des emplois est un document annexé au budget primitif.

Les emplois créés peuvent éventuellement être pourvus par des agents contractuels de droit public (en application des dispositions des articles 3 à 3-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ou de toute autre disposition législative et réglementaire en vigueur dans la fonction publique territoriale) ou, si les conditions sont remplies, par des salariés de droit privé en emploi aidé. Dans le cas de recours à des agents contractuels de droit public, le niveau de rémunération sera fixé dans la grille indiciaire de l'un des grades mentionnés lors de la création de l'emploi.

Le tableau détaillé ci-dessous présente le détail des emplois permanents existant à la communauté Coutances mer et bocage (situation au 12 février 2020). Au total 375 emplois permanents existent. Les agents recrutés sur poste non permanents (en besoin occasionnels, remplacement, apprentis, étudiants...) ne figurent pas dans ce tableau.

Le tableau présenté ci-après au point 3 intègre :

- Les suppressions de poste présentées au point 1 de la présente délibération ;
- Les modifications d'emplois présentées au point 2 de la présente délibération ;
- Les créations d'emplois présentées au point 3 de la présente délibération.

1-suppression d'un emploi suite à l'avis du comité technique en date du 4 février 2020 :

REFERENCE DU POSTE	INTITULE DU POSTE	SERVICE AFFECTATION	CAT	GRADES	DUREE HEBDO H/MINUTES	DUREE HEBDO H/ CENTIEMES	MOTIF SUPPRESSION
CMB501	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE	DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	09h15min/35	9,25	Poste vacant
CMB502	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE	DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	17h15min/35	17,25	Poste vacant
CMB503	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE	DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	17h15min/35	17,25	Poste vacant
CMB505	ATSEM	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animations cadre d'emplois des adjoints techniques	10h00min/35	10	Poste vacant
CMB012	ANIMATEUR DU C.L.L.A.J. DU PAYS DE COUTANCES	CLLAJ	B	Cadre d'emploi des animateurs	35h00min	35	Mobilité interne – création d'un autre poste
CMB285	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	10h00min	10	Poste vacant
CMB471	ATSEM	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	10h28min	10,47	Poste vacant
CMB460	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	10h46min	10,77	Poste vacant
CMB477	ATSEM	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	10h00min	10	Poste vacant
CMB457	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	8h27min	8,46	Poste vacant

CMB129	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	3h35min/35	3,58	Poste vacant
CMB080	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	DG-DIR EEJ-ECOLES	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	21h00min/35	21	Poste vacant
CMB047	AGENT D'ACCUEIL AU MUSEE TANCREDE	DG-DIR CULTURELLE-MUSEE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	16h00min/35	16	Poste vacant
CMB470	ACCOMPAGNATEUR DE TRANSPORT SCOLAIRE	DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	4h40min/35	4,68	Poste vacant
CMB446	Coordonnateur des transports d'enfants	DG-DIR EEJ	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux	35h00min/35	35	Poste vacant suite départ en retraite
CMB167	CONSEILLER/CONTROLEUR EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	DG-QUALITE DES EAUX-SPANC	B&C	technicien cadre d'emplois des adjoints techniques	35h00min/35	35	Poste vacant

2- Modifications d'emplois :

Ancienne situation

SERVICE AFFECTATION	ref	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES DISPONIBLES POUR L'EMPLOI	DUREE HEBDO HEURES/MIN
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB388	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	29h00
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB450	AGENT DE BIBLIOTHEQUE JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	14h00
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB039	RESPONSABLE DE BIBLIOTHEQUE	B&C	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	30h00
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB038	RESPONSABLE DE BIBLIOTHEQUE	B&C	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	18h45
DG-DIR CULTURELLE-PATRIMOINE ET PAH	CMB484	ASSISTANTE	B	Rédacteur	35h00

Nouvelle situation

SERVICE AFFECTATION	ref	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES DISPONIBLES POUR L'EMPLOI	DUREE HEBDO HEURES/MIN	Date d'effet
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB388	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	33h30	1 ^{er} mars 2020
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB450	AGENT DE BIBLIOTHEQUE JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	17h30	1 ^{er} mars 2020
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB039	RESPONSABLE DE BIBLIOTHEQUE	B&C	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	35h00	1 ^{er} mars 2020
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB038	RESPONSABLE DE BIBLIOTHEQUE	B&C	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	35h00	1 ^{er} mars 2020
DG-DIR CULTURELLE-PATRIMOINE ET PAH	CMB484	MEDIATEUR CULTUREL	B	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	35h00	1 ^{er} mars 2020

3-créations d'emplois :

Les créations d'emploi proposées sont conformes à celles présentées lors du débat d'orientations budgétaires.

- Un emploi de peintre en bâtiment,
- Un emploi d'agent de bibliothèque ;

SERVICE AFFECTATION	ref	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES DISPONIBLES POUR L'EMPLOI	DUREE HEBDO HEURES/MIN	GROUPE FONCTION RIFSEEP	DATE D'EFFET
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB510	Peintre en bâtiment	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	35h00min/35	C2	01/03/2020

4- Synthèse du tableau des emplois

SERVICES	NOMBRE D'EMPLOIS
CENTRE ANIMATION UNELLES	8
CINEMA	1
DG- ING TERR	1
DG-AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	1
DG-COORDINATION PESL	1
DG-CTE	1
DG-DIR AGJ-COMMANDE PUBLIQUE	1
DG-DIR AGJ-SECRETARIAT GENERAL	1
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	12
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	13
DG-DIR CULTURELLE-PATRIMOINE ET PAH	2
DG-DIR CULTURELLE-VES	1
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	4
DG-DIR EEJ	6
DG-DIR EEJ-ECOLE	85
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	55
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	29
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	5
DG-DIR ENVIRONNEMENT	2
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	10
DG-DIR ENVIRONNEMENT-ESPACES NATURELS	1
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	5
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	9
DG-DIR FINANCES	10

SERVICES	NOMBRE D'EMPLOIS
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	10
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	8
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	8
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	5
DG-DIR URBANISME	2
DG-DIR URBANISME-SERVICE ADS	4
DG-EMPLOI FONCTIONNEL	1
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	14
DG-POLE DE PROXIMITE	2
DG-PROPRETE DES LOCAUX	12
DG-QUALITE DES EAUX	4
DG-QUALITE DES EAUX-SPANC	3
DG-RGPD	2
DG-SERVICE COMMUNICATION	2
DG-SERVICE DES SPORTS	17
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	13
DG-TD2030	1
EN DETACHEMENT EDUCATION NATIONALE	1
EN POSITION DE DETACHEMENT	1
MISE A DISPOSITION	1
Total général	375

SERVICE AFFECTATION	REF	INTITULE DU POSTE	CAT	GRADES DISPONIBLES POUR L'EMPLOI	GRADE D'AFFECTATION	DUREE HEBDO HEURES/MIN	POURVU/NON POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB003	REFERENT FAMILLE ANIMATION SOCIOCULTURELLE	B	cadre d'emplois des animateurs	Animateur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB008	ANIMATEUR LUDOTHEQUE – LUDOTHECAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB001	DIRECTEUR DU CENTRE D'ANIMATION LES UNELLES	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché Principal	35h00min/35	POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB009	ANIMATEUR MULTIMEDIA	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00min/35	POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB005	ANIMATEUR JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	31h00min/35	POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB006	ANIMATEUR MULTIMEDIA	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB007	ANIMATEUR MULTIMEDIA	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00/min35	POURVU
CENTRE ANIMATION UNELLES	CMB490	DIRECTEUR DU CENTRE D'ANIMATION LES UNELLES	A	cadre d'emploi des attachés	Attaché	35h00min/35	POURVU
CINEMA	CMB011	PROJECTIONNISTE DE CINEMA	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG- ING TERR	CMB509-CP	CHEF DE PROJET CONTRAT LOCAL SANTE	A	cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des ingénieurs		35h00/min35	NON POURVU
DG-AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	CMB448	AGENT D'ACCUEIL DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques cadre d'emplois des agents de maîtrise	Agent de Maitrise	27h00/min35	POURVU
DG-COORDINATION PESL	CMB015	COORDONNATEUR PRINCIPAL DU PESL	A&B	cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs	Attaché Principal	35h00/min35	POURVU
DG-CTE	CMB489	CHEF DE PROJET CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE	A	cadre d'emploi des attachés cadre d'emploi des ingénieurs	Ingénieur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR AGJ-COMMANDE PUBLIQUE	CMB019	RESPONSABLE MARCHES PUBLICS	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR AGJ-SECRETARIAT GENERAL	CMB020	ASSISTANT DE DIRECTION	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur Principal de 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB029	PROFESSEUR DE MUSIQUE – PERCUSSIONS	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	4h45min/20	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB027	PROFESSEUR DE MUSIQUE – PIANO ET ACCOMPAGNEMENT	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	11h30min/20	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB022	DIRECTEUR DE L'ECOLE DE MUSIQUE	A&B	cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Professeur E.E.A. Hors Classe	16h00min/16	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB023	PROFESSEUR DE MUSIQUE- FORMATION MUSICALE	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	20h00min/20	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB033	SECRETAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	31h00min/35	POURVU

DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB031	PROFESSEUR DE MUSIQUE – TROMBONE - TUBA	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	6h00min/23	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB028	PROFESSEUR DE MUSIQUE – CLARINETTE, FORMATION MUSICALE, ORCHESTRE	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	20h20min/20	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB024	PROFESSEUR DE MUSIQUE- ATELIER ADAPTE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant d'Enseignement Artistique	2h00min/20	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB026	PROFESSEUR DE MUSIQUE – JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	6h00min/20	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB025	PROFESSEUR DE MUSIQUE – BATTERIE	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant d'Enseignement Artistique	4h30min/20	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB032	PROFESSEUR DE MUSIQUE – FLUTE	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 2ème Classe	9h00min/23	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-ECOLE DE MUSIQUE	CMB030	PROFESSEUR DE MUSIQUE-VOLON	B	cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique	Assistant Enseignement Artistique Principal 1ère Classe	5h00min/20	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB034	COORDONNATEUR DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES	B	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Assistant de Conservation	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB038	RESPONSABLE DE BIBLIOTHEQUE	B&C	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB035	RESPONSABLE DE LA MEDIATHEQUE ET DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES	A&B	cadre d'emplois des bibliothécaires cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB044	AGENT DE BIBLIOTHEQUE JEUNESSE ET COORDINATEUR DES ANIMATIONS	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB045	AGENT DE BIBLIOTHEQUE RESPONSABLE POLE JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB039	RESPONSABLE DE BIBLIOTHEQUE	B&C	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB037	AGENT DE BIBLIOTHEQUE - RESPONSABLE POLE FICTION	B	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB043	AGENT DE BIBLIOTHEQUE JEUNESSE ET COORDINATEUR DES ANIMATIONS	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB046	AGENT DE BIBLIOTHEQUE RESPONSABLE POLE MUSIQUE ET DVD	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU

DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB042	AGENT DE BIBLIOTHEQUE JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB040	AGENT DE BIBLIOTHEQUE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB450	AGENT DE BIBLIOTHEQUE JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints du patrimoine	Adjoint territorial du patrimoine principal de 2e classe	17h30min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES	CMB036	AGENT DE BIBLIOTHEQUE RESPONSABLE POLE DOCUMENTAIRE, BD ET FONDS PATRIMONIAL	B	cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-PATRIMOINE ET PAH	CMB048	MEDIATEUR JEUNES PUBLICS	A&B	bibliothécaire cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Bibliothécaire	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-PATRIMOINE ET PAH	CMB484	MEDIATEUR CULTUREL	B	Cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine	Assistant de conservation du patrimoine	35h00min/35	POURVU
DG-DIR CULTURELLE-VES	CMB355	AGENT DE SERVICE POLYVALENT REGISSEUR DE L'ESPACE CULTUREL	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	CMB404	ANIMATRICE-GESTIONNAIRE LEADER	B&C	rédacteur cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	CMB487	ANIMATEUR LEADER ET CONTRACTUALISATION	A&B	cadre d'emploi des animateurs cadre d'emploi des rédacteurs cadre d'emploi des attachés	Animateur Principal de 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	CMB405	CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR DEV ECONOMIQUE	CMB402	DIRECTEUR DE L'ECONOMIE ET DE L'INGENIERIE TERRITORIALE	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ	CMB507	SECRETAIRE - GESTIONNAIRE DES BUS COMMUNAUTAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux		17h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ	CMB456	MANAGER FONCTIONNEL DU PORTAIL FAMILLE	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ	CMB166	DIRECTEUR ADJOINT DE L'EDUCATION, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE- RESPONSABLE DU SERVICE "ENFANCE, LOISIRS ET PERISCOLAIRE	A&B	cadre d'emplois des attachés animateur principal de 1ère classe animateur principal de 2ème classe	Animateur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ	CMB398	SECRETAIRE DE DIRECTION EEJ	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ	CMB061	DIRECTEUR DE L'EDUCATION, DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE	A&B	cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ	CMB062	SECRETAIRE POLYVALENTE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB151	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	35h00min/35	POURVU

DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB075	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	17h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB113	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB153	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	19h35min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB099	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	28h15min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB114	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB152	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB115	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB070	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	16h15min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB116	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB108	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	32h45min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB100	AGENT DE RESTAURATION	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB104	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	31h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB097	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h12min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB110	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB159	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB473	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	15h05min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB111	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	POURVU

DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB101	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB067	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	12h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB084	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	21h57min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB087	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	22h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB105	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	31h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB146	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	30h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB498	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	15h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB461	ACCOMPAGNATEUR DE TRANSPORT SCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	6h09min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB134	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	9h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB117	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB154	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	23h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB160	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB092	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	24h22min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB161	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB118	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB077	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	18h10min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB164	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB162	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	15h00min/35	POURVU

DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB119	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB085	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	22h21min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB131	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	7h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB078	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	19h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB107	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	32h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB076	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	18h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB136	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	26h15min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB138	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB121	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB155	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h15min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB157	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB137	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	33h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB086	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	22h21min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB122	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB123	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB141	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles	31h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB144	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB140	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	21h15min/35	POURVU

DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB098	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h12min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB081	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	21h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB504	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emplois des adjoints d'animations cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	10h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB188	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	adjoint technique	Adjoint technique territorial	10h46min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB069	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	11h32min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB149	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	33h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB082	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	21h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB088	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	23h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB147	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	30h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB109	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	33h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB124	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB125	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB112	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB091	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	23h49min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB066	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	12h07min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB083	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	21h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB074	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	16h45min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB095	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	28h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB474	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE ET AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	16h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB103	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h06min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB126	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB073	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	15h15min/35	POURVU

DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB093	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	26h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB506	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	07h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB102	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB190	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB132	ACCOMPAGNATEUR DE TRANSPORT SCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	6h15min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB145	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB150	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles	35h00/min35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB156	ATSEM	C	cadre d'emplois des atsem cadre d'emploi des adjoints d'animation cadre d'emploi des adjoints techniques	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	28h15min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ECOLES	CMB071	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	09h15min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS- PERISCOLAIRE	CMB422	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation		30h00min/35	NON POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS- PERISCOLAIRE	CMB465	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	17h15min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS- PERISCOLAIRE	CMB468	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	1h46min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS- PERISCOLAIRE	CMB176	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS- PERISCOLAIRE	CMB177	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE ET DIRECTEUR ADJOINT	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS- PERISCOLAIRE	CMB173	DIRECTEUR-ADJOINT D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET COORDONNATEUR PESL	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Animateur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS- PERISCOLAIRE	CMB187	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	26h15min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS- PERISCOLAIRE	CMB401	DIRECTEUR ADJOINT D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - COORDONNATEUR PESL	B	cadre d'emplois des assistants sociaux éducatifs cadre d'emploi des animateurs	Assistant Territorial socio-éducatif de 2ème classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS- PERISCOLAIRE	CMB417	ANIMATEUR LOISIRS ET PERISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	32h00min/35	POURVU

DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB444	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - ANIMATEUR RAM	B	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur Territorial de jeunes enfants de 2ème classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB458	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	17h09min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB179	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB182	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB463	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	10h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB478	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	15h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB191	AGENT D'ANIMATION POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	6h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB479	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	15h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB459	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	10h52min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB418	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	10h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB178	DIRECTEUR D ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB181	AGENT POLYVALENT D'ANIMATION ET DE SERVICE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	27h30min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB462	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	8h27min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB170	CHAUFFEUR - AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB375	AGENT DE SERVICE ET D'ANIMATION	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	12h45min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB441	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	30h40min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB209	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	28h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB185	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	16h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB216	DIRECTEUR D ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00/min35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB175	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB079	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	20h45min/35	POURVU

DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB195	COORDONNATEUR HANDIFFERENCE DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	17h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB469	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	12h15min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB500	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	03h45min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB210	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	28h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB094	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB196	DIRECTEUR ADJOINT D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	B&C	grade d'animateur cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB475	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	16h47min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB472	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	17h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB464	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	15h13min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB211	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	28h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB096	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB089	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	23h08min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB499	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	16h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB192	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB508	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE	C	cadre d'emploi des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 1re classe	35h00/min35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB421	DIRECTEUR-ADJOINT D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET COORDONNATEUR PESL	B	cadre d'emplois des animateurs	Animateur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB467	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	11h14min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB189	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	30h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB423	DIRECTEUR D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET COORDONNATEUR PESL	B	cadre d'emplois des animateurs	Animateur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB090	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	23h45min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB063	DIRECTEUR D ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET EDUCATEUR SPORTIF	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	35h00/min35	POURVU

DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB186	CONDUCTEUR DE CAR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	20h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB496	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	06h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB172	DIRECTEUR ADJOINT D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS COORDONNATEUR PESL	B&C	cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des adjoints d'animation	Animateur Principal de 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-ENFANCE LOISIRS-PERISCOLAIRE	CMB466	ANIMATEUR DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	08h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB430	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques		35h00min/35	NON POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB424	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB434	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	B	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur Territorial de jeunes enfants de 2ème classe	34h45min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB425	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	28h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB276	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB275	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB426	DIRECTEUR DE CRECHE	B	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur Territorial de jeunes enfants de 2ème classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB271	DIRECTEUR DE CRECHE	A	cadre d'emplois des puéricultrice	Puéricultrice de Classe Supérieure	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB273	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	B	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur Territorial de jeunes enfants de 2ème classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB281	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB282	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB427	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB438	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	33h41min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB436	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB283	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB437	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h28min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB277	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU

DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB428	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB439	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h28min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB435	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	33h41min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB278	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB431	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	20h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB429	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB433	DIRECTEUR DE CRECHE	B	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur Territorial de jeunes enfants de 1ère classe	33h41min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB279	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB440	AGENT DE CRECHE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	33h41min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB284	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB432	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-CRECHES HALTE GARDERIE	CMB280	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	C	cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	Auxiliaire de puériculture principal de 2e classe	13h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	CMB287	ANIMATEUR RAM	B	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur Territorial de jeunes enfants de 1ère classe	25h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	CMB272	ANIMATEUR RAM	B	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur de Jeunes Enfants	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	CMB286	COORDINATEUR PESL – ANIMATEUR RAM	A&B	Attaché cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	CMB274	DIRECTEUR HALTE-GARDERIE ET ANIMATEUR RAM	B	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants	Educateur Territorial de jeunes enfants de 1ère classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR EEJ-PETITE ENFANCE-RAM	CMB288	ANIMATEUR RAM	B&C	cadre d'emplois des éducateurs de jeunes enfants cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	24h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT	CMB289	DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00/min35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT	CMB338	AGENT D'ACCUEIL - SECRETAIRE A LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB050	RIPEUR, CHAUFFEUR REMPLAÇANT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB051	GARDIEN DE DECHETTERIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU

DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB414	RIPEUR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB058	CHAUFFEUR - RIPEUR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB059	RESPONSABLE DU SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maitrise	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB052	CHAUFFEUR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB053	RIPEUR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB054	CHAUFFEUR	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB055	RIPEUR, CHAUFFEUR REMPLAÇANT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-DECHETS	CMB056	RIPEUR, CHAUFFEUR REMPLAÇANT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-ESPACES NATURELS	CMB292	CHARGE DE MISSION ENVIRONNEMENT	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	CMB406	CHARGE DE MISSION NOTRE LITTORAL POUR DEMAIN	A	cadre d'emplois des attachés		35h00min/35	NON POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	CMB494	TECHNICIEN BOCAGE	B&C	cadre d'emploi des techniciens cadre d'emploi des agetns de maîtrise cadre d'emploi des adjoints techniques		35h00min/35	NON POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	CMB483	TECHNICIEN DE RIVIERE	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	CMB393	ANIMATEUR PAPI	A&B	cadre d'emplois des ingénieurs cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des rédacteurs	Ingénieur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ENVIRONNEMENT-GEMAPI	CMB060	RESPONSABLE DU SERVICE GEMAPI	A	cadre d'emplois des ingénieurs	Ingénieur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB299	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB301	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB295	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB294	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB297	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Agent de Maitrise	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB350	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	POURVU

DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB293	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB296	AGENT TECHNIQUE SERVICE DES SPORTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR ESPACES VERTS-SERVICE DU STADE	CMB298	RESPONSABLE TECHNIQUE DES STADES ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise	Technicien	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	CMB306	AGENT DE GESTION COMPTABLE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	CMB416	AGENT DE GESTION COMPTABLE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	pas d'affectation	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	CMB308	AGENT DE GESTION COMPTABLE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	CMB407	AGENT DE GESTION COMPTABLE	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	CMB307	AGENT DE GESTION COMPTABLE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	CMB341	REGISSEUR DE LA REGIE ENFANCE-JEUNESSE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	CMB415	ASSISTANT COMPTABLE ET BUDGETAIRE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	CMB304	AGENT DE GESTION COMPTABLE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	CMB303	DIRECTEUR DES FINANCES	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-DIR FINANCES	CMB485	RESPONSABLE DE LA QUALITE COMPTABLE ET BUDGETAIRE	A	Cadres d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB408	GEOMATICIEN	B	cadre d'emplois des techniciens		35h00min/35	NON POURVU
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB323	ADMINISTRATEUR SYSTEMES ET RESEAUX	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB452	MEDIATEUR TECHNIQUE CHARGE DES ECOLES	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB322	CHEF DE PROJET NUMERIQUE	B	cadre d'emplois des techniciens	Technicien	35h00min/35	POURVU
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB445	DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE	A&B	ingénieur cadre d'emplois des techniciens	Technicien Principal de 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB324	TECHNICIEN DE MAINTENANCE DE PARC INFORMATIQUE	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB453	ADMINISTRATEUR SYSTEMES ET RESEAUX	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB454	GESTIONNAIRE DE PARC INFORMATIQUE	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU

DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB455	TECHNICIEN DE MAINTENANCE DE PARC INFORMATIQUE	B&C	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR INFRASTRUCTURES ET NUMERIQUES	CMB319	ASSISTANT DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00/min35	POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB315	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB317	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00/min35	POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB314	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB310	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB313	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB311	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB316	GESTIONNAIRE RESSOURCES HUMAINES	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR RESSOURCES HUMAINES	CMB312	CONSEILLER DE PREVENTION EN HYGIENE ET SECURITE	B	cadre d'emplois des techniciens	Technicien	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB300	PLOMBIER CHAUFFAGISTE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques cadre d'emplois des agents de maîtrise	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB318	DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES	A	cadre d'emplois des ingénieurs	Ingénieur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB396	DESSINATEUR BATIMENT	C	cadre d'emplois des agents de maîtrise cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB351	ELECTRICIEN	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB352	MENUISIER	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB395	TECHNICIEN THERMICIEN BATIMENT	B	cadre d'emplois des techniciens	Technicien Principal de 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB302	MENUISIER	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	CMB348	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET VOIRIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	CMB349	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET VOIRIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	CMB357	CHEF D'EQUIPE D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DES VOIRIES ET CHEMINS DE RANDONNEE	C	cadre d'emplois des agents de maitrise	Agent de Maitrise	35h00/min35	POURVU

DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	CMB353	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET VOIRIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE VOIRIE	CMB354	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET VOIRIE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00/min35	POURVU
DG-DIR URBANISME	CMB394	DIRECTEUR DE L'URBANISME	A	cadre d'emplois des ingénieurs cadre d'emplois des attachés	Ingénieur	35h00min/35	POURVU
DG-DIR URBANISME	CMB486	CHARGE DE MISSION PLUI	A	cadre d'emploi des attachés cadre d'emploi des ingénieurs	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-DIR URBANISME-SERVICE ADS	CMB412	INSTRUCTEUR ADS	B&C	rédacteur technicien adjoint administratif principal de 2ème classe adjoint administratif principal de 1ère classe adjoint technique principal de 2ème classe adjoint technique principal de 1ère classe	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR URBANISME-SERVICE ADS	CMB411	INSTRUCTEUR ADS	B&C	rédacteur technicien technicien cadre d'emplois des adjoints administratifs cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR URBANISME-SERVICE ADS	CMB409	RESPONSABLE DU SERVICE ADS	B	technicien principal de 2ème classe technicien principal de 1ère classe rédacteur principal de 2ème classe rédacteur principal de 1ère classe	Technicien Principal de 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR URBANISME-SERVICE ADS	CMB410	INSTRUCTEUR ADS	B&C	rédacteur technicien adjoint administratif principal de 2ème classe adjoint administratif principal de 1ère classe adjoint technique principal de 2ème classe adjoint technique principal de 1ère classe	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
DG-EMPLOI FONCTIONNEL	CMB449	DIRECTEUR DES SERVICES DE COUTANCES MER ET BOCAGE	A	directeur général des services	Directeur général des services	35h00min/35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB329	AGENT D'ACCUEIL EN CHARGE DES ACTIVITES NATURE ET FAMILLE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs		35h00min/35	NON POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB337	RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COMMERCIALISATION	B&C	rédacteur cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB332	CONSEILLER EN SEJOUR ASSISTANT ADMINISTRATIF	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB331	AGENT D'ACCUEIL EN CHARGE DE LA BOUTIQUE ET DES ANIMATIONS	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	21h00min/35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB400	RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET DE L ANIMATION NUMERIQUE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU

DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB336	CONSEILLER EN SEJOUR - COMMUNITY MANAGER	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00/min35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB326	DIRECTEUR-ADJOINT DE L'OFFICE DE TOURISME	A&B	attaché cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB327	AGENT D'ACCUEIL EN CHARGE DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE GAVRAY ET DU NUMERIQUE	B	cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB330	RESPONSABLE ACCUEIL A L'OFFICE DE TOURISME	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	35h00min/35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB333	RESPONSABLE COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL A L'OFFICE DE TOURISME	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00/min35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB334	CONSEILLER EN SEJOUR EN CHARGE DE L'OBSERVATION	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB325	DIRECTEUR OFFICE DE TOURISME	A	cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB328	CONSEILLER EN SEJOUR EN CHARGE DES CLASSEMENTS ET LABELS	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-OFFICE DE TOURISME (EPIC)	CMB335	CONSEILLER EN SEJOUR EN CHARGE DU CLASSEMENT DES MEUBLES DE TOURISME	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-POLE DE PROXIMITE	CMB343	AGENT POLYVALENT EN ESPACES VERTS ET MAINTENANCE DES BÂTIMENTS	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00/min35	POURVU
DG-POLE DE PROXIMITE	CMB339	SECRETAIRE POLYVALENTE	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB480	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	03h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB184	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	10h51min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB356	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	8h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB481	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	12h30min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB106	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	32h30min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB345	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	14h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB065	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	06h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB495	RESPONSABLE DE LA PROPRETE DES LOCAUX, DU CHENIL, DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE, DE LA SURVEILLANCE DES PLAGES ET DE LA LOGISTIQUE INTERNE	B&C	cadre d'emploi des rédacteurs adjoint administratif principal 1ère classe adjoint administratif principal 2ème classe	Rédacteur	35h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB361	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB346	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	18h00min/35	POURVU
DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB347	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	27h30min/35	POURVU

DG-PROPRETE DES LOCAUX	CMB360	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	POURVU
DG-QUALITE DES EAUX	CMB492	INGENIEUR ASSAINISSEMENT MUTUALISE	A&B	ingénieur cadre d'emplois des techniciens		35h00/min35	NON POURVU
DG-QUALITE DES EAUX	CMB342	AGENT D'ACCUEIL - SECRETAIRE A LA DIRECTION DE LA QUALITE DES EAUX	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-QUALITE DES EAUX	CMB493	TECHNICIEN GESTION DES EAUX	B&C	cadre d'emploi des techniciens cadre d'emploi des agetns de maîtrise cadre d'emploi des adjoints techniques	Technicien	35h00/min35	POURVU
DG-QUALITE DES EAUX	CMB413	DIRECTEUR DE LA QUALITE DES EAUX	A	cadre d'emplois des ingénieurs	Ingénieur	35h00min/35	POURVU
DG-QUALITE DES EAUX-SPANC	CMB491	TECHNICIEN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	C	cadre d'emploi des adjoints techniques cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00/min35	POURVU
DG-QUALITE DES EAUX-SPANC	CMB291	RESPONSABLE DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	B	cadre d'emplois des techniciens	Technicien	35h00min/35	POURVU
DG-QUALITE DES EAUX-SPANC	CMB443	CONSEILLER/CONTROLEUR EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	B&C	technicien cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-RGPD	CMB002	DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES	B	cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des rédacteurs	Animateur	35h00min/35	POURVU
DG-RGPD	CMB488	ADJOINT DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES	B&C	cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des techniciens cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints d'animation cadre d'emploi des agents de maitrises cadre d'emploi des adjoints techniques cadre d'emploi des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE COMMUNICATION	CMB397	ASSISTANT COMMUNICATION	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE COMMUNICATION	CMB362	RESPONSABLE COMMUNICATION	A&B	cadre d'emplois des attachés cadre d'emplois des rédacteurs	Rédacteur Principal de 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB171	ANIMATEUR POLYVALENT ET RÉFÉRENT	C	cadre d'emplois des opérateurs des activités physiques et sportives	Opérateur territorial des activités physiques et sportives principal	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB381	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES POLYVALENTES	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S.	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB364	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES FOOTBALL ET ATHLETISME	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB377	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB378	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB399	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES-GYMNASTIQUE-AQUAGYM	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S.	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB372	AGENT RELAIS ASSOCIATIF ET ASSISTANT ADMINISTRATIF	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU

DG-SERVICE DES SPORTS	CMB368	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES ESCALADE	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 2ème Classe	35h00/min35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB183	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES POLYVALENTES	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S.	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB363	DIRECTEUR DU SERVICE DES SPORTS	A&B	cadre d'emplois des attachés, cadre d'emplois des animateurs cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Animateur	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB376	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	30h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB379	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB366	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES SPORT DE RAQUETTES	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB373	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES POLYVALENTES	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB374	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES HANDBALL	C	cadre d'emplois des adjoints d'animation	Adjoint territorial d'animation	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB359	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	19h14min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS	CMB369	EDUCATEUR SPORTIF D'ACTIVITES POLYVALENTES	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S.	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB390	AGENT TECHNIQUE - SOUS-SOL PISCINE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB388	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	33h30	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB389	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	33h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB367	EDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES NAUTIQUES ET TERRESTRES	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S.	31h30min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB386	EDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES DE NATATION	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S.	11h30min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB382	RESPONSABLE DE LA PISCINE	A&B	cadre d'emplois des conseillers des activités physiques et sportives cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB370	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB383	EDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES DE NATATION	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB384	EDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES DE NATATION	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	23h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB387	AGENT ADMINISTRATIF	C	cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB391	AGENT DE SERVICE POLYVALENT	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB392	AGENT TECHNIQUE - SOUS-SOL PISCINE	C	cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique territorial	35h00min/35	POURVU

DG-SERVICE DES SPORTS-PISCINE	CMB385	EDUCATEUR SPORTIF DES ACTIVITES NAUTIQUES ET TERRESTRES	B	cadre d'emplois des éducateurs des activités physiques et sportives	Educateur territorial A.P.S. Principal 2ème Classe	35h00min/35	POURVU
DG-TD2030	CMB403	CHARGE DE MISSION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - PLAN CLIMAT	A	cadre d'emplois des attachés	Attaché	35h00min/35	POURVU
EN DETACHEMENT EDUCATION NATIONALE	CMB049	ANIMATEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE	A	cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine		35h00min/35	NON POURVU
EN POSITION DE DETACHEMENT	CMB014	DETACHEMENT SUR EMPLOI FONCTIONNEL (grade d'origine)	A	cadre d'emplois des attachés		35h00min/35	NON POURVU
MISE A DISPOSITION	CMB482	SECRETAIRE POLYVALENTE	B&C	cadre d'emplois des rédacteurs cadre d'emplois des adjoints administratifs	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	35h00min/35	POURVU
DG-DIR SERV TECH-SERVICE BATIMENTS	CMB510	Peintre en bâtiment	C	cadre d'emplois des adjoints techniques		35h00min/35	NON POURVU

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la modification du tableau des emplois

⇒ **Unanimité**

25- Mise en place d'une astreinte sur les gîtes de Tourville-sur-Sienne et Boisroger

Fondements juridiques :

- Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;
- Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale ;
- Décret n° 2002-147 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des interventions de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur ;
- Arrêté du 3 novembre 2015 fixant les taux des indemnités et les modalités de compensation des astreintes et des interventions des personnels affectés au ministère de l'intérieur
- Décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale
- Décret n° 2015-415 du 14 avril 2015 relatif à l'indemnisation des astreintes et à la compensation ou à la rémunération des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement.
- Arrêté du 14 avril 2015 fixant les montants de l'indemnité d'astreinte et la rémunération horaire des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement.
- Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 4 février 2020 ;

Cas de recours à l'astreinte :

Une astreinte d'exploitation est mise en place à l'année, pour les agents affectés aux gîtes de Tourville sur Sienne et Boisroger, du lundi au lundi suivant (semaine complète) dans l'objectif d'assurer la gestion des gîtes du pôle de Saint Malo de la Lande.

Dans le cadre d'une astreinte d'exploitation, il est rappelé que les agents sont tenus de demeurer soit au domicile, soit à proximité, afin d'être en mesure d'intervenir

La présente astreinte s'applique également aux studios du site de Tourville sur Sienne.

Modalités d'organisation :

Les heures de début et de fin de la période d'astreinte : du lundi 8h au lundi 8h

Les moyens de communication mis en place pour prévenir l'agent d'astreinte : un téléphone portable

Les obligations pesant sur l'agent d'astreinte : être disponible pour répondre aux sollicitations téléphoniques des locataires et pouvoir intervenir physiquement dans un délai maximal d'une demi-heure

La définition des missions : Être disponible pour répondre aux sollicitations téléphoniques des locataires. Régler le cas échéant tous les problèmes que peuvent rencontrer les locataires et faire appel si nécessaire à des compétences des services techniques ou extérieures pour trouver des solutions (ex : enclenchement de l'alarme, intervention nécessaire sur compteur, fourniture d'une clef spécifique...)

La comptabilisation des interventions : le temps consacré à répondre au téléphone et le cas échéant à intervenir dans les gîtes est comptabilisé par chaque agent d'astreinte sur un relevé mensuel à remettre en fin de mois à la direction générale des services pour validation

Date d'effet : 1^{er} mars 2020

Emplois concernés :

Les emplois concernés sont les suivants : agents chargés de l'entretien et du fonctionnement des gîtes. L'astreinte est confiée à une seule personne, quand bien même plusieurs locations auraient lieu simultanément sur différents gîtes.

Les emplois concernés relèvent de la filière technique.

Modalités de rémunération ou de compensation :

Les astreintes et les interventions donneront lieu au versement des indemnités prévues par la réglementation.

Il est proposé au conseil de communauté d'instituer le régime des astreintes, à compter du 1^{er} mars 2020, selon les modalités exposées ci-dessus.

Monsieur le président précise qu'un travail sera engagé pour développer la réservation en ligne des gîtes gérés par la collectivité à Tourville-sur-Sienne, Boisroger et Saint-Sauveur-villages.

⇒ **Unanimité**

26- Convention de services communs – direction des systèmes d'information et du numérique

Après quelques mois de fonctionnement, il est apparu nécessaire de modifier la convention de services communs concernant la direction des systèmes d'information et du numérique afin d'en simplifier le fonctionnement et les modalités de refacturation.

⇒ projet de convention joint en annexe.

Il est proposé au conseil de communauté d'autoriser monsieur le président à signer cette convention.

⇒ **Unanimité**

27- Participation aux frais de scolarité – commune de Périers

L'article R212-21 du code de l'éducation prévoit les conditions dans lesquelles la participation de la collectivité de résidence aux frais de scolarisation d'un élève dans une école extérieure au territoire constitue une dépense obligatoire. Dans certaines situations, la participation de notre collectivité est incontournable.

Pour l'année 2017-2018 :

Commune	Nombre d'élèves	Montant unitaire	Coût total
Périers	3	447.00 €	1 341.00 €
Total			1 341.00 €

Pour l'année scolaire 2018-2019 :

Commune	Nombre d'élèves	Montant unitaire	Coût total
Périers	1	438.00 €	438.00 €
Total			438.00 €

Il est proposé au conseil de communauté d'approuver le versement de ces sommes.

⇒ **Unanimité**

28- Zone conchylicole de Gouville-sur-mer – convention avec ENEDIS

Coutances mer et bocage exploite la zone conchylicole de Gouville-sur-Mer. A ce titre, la communauté a été sollicitée par ENEDIS pour passer une convention afin que le concessionnaire de réseaux puisse procéder à une extension du réseau basse tension en servitude sur la parcelle AC 581 (qui correspond à la voirie interne de la zone), depuis le transformateur existant.

Ces travaux sont rendus nécessaires par la petite extension de la zone conchylicole prévue pour accompagner les projets privés des consorts Verneuil et K'Dual, et dont les travaux devraient démarrer le 24 février prochain.

Ces travaux étant nécessaires pour mener à bien le projet ci-avant évoqué, il apparaît opportun de donner une suite favorable à cette demande.

Les principaux termes de la convention sont repris ci-après :

- Parties à la convention : Coutances Mer et Bocage et ENEDIS
- Localisation : parcelle AC 581 sise à Gouville-sur-Mer
- Objet : servitude de passage pour câble basse tension sur une longueur de 208m
- Indemnité : zéro euro
- Date d'entrée en vigueur : à la signature de la convention

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser monsieur le président à signer la convention objet de la présente délibération avec ENEDIS.

⇒ **Unanimité**

29- Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations au président

30- Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations au bureau

- Modification des régies de l'aire d'accueil des gens du voyage : Le bureau a modifié les régies d'avances et de recettes de l'aire d'accueil des gens du voyage (régie cautions et régies produits) pour préciser que ces régies seraient tenues par l'entreprise chargée de l'exploitation du site.

31- Questions diverses

Monsieur le président indique que, suite à la loi engagement et proximité, il a demandé comment les communes et l'intercommunalité pourraient travailler d'une manière plus étroite sur certaines compétences avec les communes qui le souhaite.